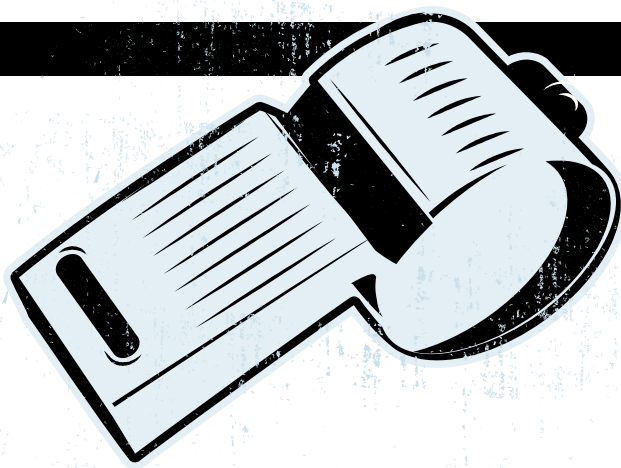




ÉTHIQUE ÉLASTIQUE...

• Hélas •



DÉFAUT D'ALERTE 2

Anecdote réelle (en compétition, il y a une vingtaine d'années) :

- «Arbitre ! L'adversaire n'a pas alerté le 2SA fitté.»
- «Oui et alors ?»
- «Alors, il y a un défaut d'alerte !»
- «Oui et alors ?»
- «Alors, on n'a pas été correctement renseignés.»
- «Oui et alors ?»
- «... Heu ?»

Notre adversaire ne comprenait pas un point essentiel du règlement.

Voyons ce point avec un cas un peu plus complexe :

I- Encore une convention oubliée

Ouest donneur. Est-Ouest vulnérables.

	Prof. Oups	
	♠ 64	
	♥ A9	
	♦ AD3	
	♣ AV10754	
Chipie	N	Malicia
♠ A7		♠ RV1095
♥ R10		♥ D6
♦ V98742		♦ 65
♣ 862		♣ RD93
	Percaline	
	♠ D832	
	♥ V875432	
	♦ R10	
	♣ -	

O	N	E	S
CHIPIE	PROF. OUPS	MALICIA	PERCALINE
1♣	1♣	1♠	2♣
2♦	contre	contre	4♥

Éternel étourdi, le professeur Oups a oublié qu'ils avaient décidé de jouer le Rodrigue et que 2♣ indiquait (en

principe) cinq cartes à Cœur dans une main insuffisante pour un 2 sur 1. Après le passe final, Chipie râle :

- «Je ne comprends rien à ces enchères!»
- «Moi non plus», confesse Oups, qui avait d'ailleurs un peu hésité après 4♥. Percaline étant dans le camp déclarant explique la convention, avant l'entame. Chipie émet des réserves. Entame As de Pique, Pique pour le Roi, Valet de Pique non couvert, que Chipie ne coupe pas «puisqu'il est maître»... 4 Cœurs égal ! (420).

«On pouvait défendre à 4♠ si on avait su, affirme Chipie. Arbitre !»

À votre avis quelle sera sa décision ?

II- Le règlement

Loi 40 B3a – Si un camp subit un dommage suite au manquement des adversaires de dévoiler la signification d'une annonce... il a droit à une rectification sous la forme de l'attribution d'une marque ajustée.

III- Le cas d'aujourd'hui

Les Est-Ouest ont-elles subi un dommage ?

- «Nous pouvions défendre à 4♠.»

Qui ? Ouest, pas vraiment fittée qui s'est déjà exprimée avec pas grand-chose, va prendre ce risque, vulnérable ? Est, avec 11H, n'a-t-elle pas déjà tout dit ?

- 4 Piques, raisonnablement contré par Sud, chuterait de 2 ! 500 au lieu de 420.

- Et enfin, Chipie a donné le contrat ! Voyant As-9 de Cœur au mort, il lui suffisait de couper du 10 de Cœur et Percaline perdrait deux atouts (notons

que Malicia, avec la Dame de Cœur seconde, pouvait sans risque essayer de l'aider à trouver cette promotion d'atout, en repartant 9 de Pique au lieu du Valet).

Bref, les Est-Ouest ont bien subi un défaut d'explication pendant les enchères, mais **elles n'ont pas été lésées par cet oubli.**

Le seul point duquel on pourrait discuter est : est-ce que Percaline en mettant 4♥ a été influencée par l'absence d'alerte de son partenaire ?

Après tout, sa séquence paraît un peu incohérente. Elle estime qu'elle n'a pas de quoi faire un 2 sur 1, mais elle prend maintenant le risque de bondir à 4 sans le moindre fit de son partenaire.

Ça ne me semble vraisemblablement pas être le cas : son partenaire ayant montré des réserves par son contre, elle sait qu'il n'est pas minimum et elle prend ses risques.

Ce que n'a pas compris le joueur de l'anecdote initiale, tout comme Chipie, c'est que – à moins de manquement répétés (3b) – l'arbitre ne "punit" pas le défaut d'alerte, il rétablit l'équité... **s'il y a un dommage !**

Si vous êtes lésé par un défaut d'alerte ou une mauvaise explication, l'arbitre rectifiera le résultat.

Mais si ça ne vous a pas gêné, ou si vous êtes responsable du mauvais résultat, il n'y a aucune correction à attendre.

La décision n'est pas toujours facile pour l'arbitre

Ici, il n'y a aucun doute et le résultat sera maintenu.